B1/B1V initial réduit

Cette formation s'adresse au personnel non-électricien dont les activités nécessitent une habilitation électrique de niveau B1/B1V : automaticien, gestionnaires réseau, maintenancier non-électricien et autres.

Les thèmes abordés dans cette formation couvrent les exigences de la norme NF 18-510 en rapport avec les formations habilitantes dans le domaine de l'électricité.

Introduction à l'habilitation électrique :

Le contexte règlementaire
Les notions élémentaires en électricité
Les dangers du courant électrique
Les effets du choc électrique
Le principe de l’habilitation électrique et les symboles d’habilitation

Mise en pratique commune :

Identifier les limites et les zones d’environnement
Reconnaitre l’appartenance des matériels à leur domaine de tension
Appliquer la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des opérations d’ordre électrique
Identifier et utiliser les EPI appropriés

Mise en pratique spécifique :

Mettre en œuvre les procédures spécifiques
Réaliser des interventions en basse tension
Réaliser des interventions de dépannage et de connexion
Réaliser des opérations d’entretien avec présence de tension

Formateur·rice(s) :

- Jimmy Brechaire

Objectifs visés

- Réaliser en toute sécurité des interventions d’ordre électrique sur des installations/ équipements électriques ou dans leur voisinage dans le respect de la norme NF18-510

Méthodes d'évaluation

- Quiz
- Cas pratique

STIM Formation et services — Société à responsabilité limitée (SARL)
Tél : 06 77 77 15 16 – Mail : france.beveraggi@gmail.com
95 bis avenue Auguste Gaudon — 13015 Marseille France
SIRET : 92524775100017
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93132236713 auprès du préfet de région de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Ce numéro d'enregistrement ne vaut agrément de l'État

• Connaître l’environnement règlementaire lié à la prévention des risques électriques • Réaliser toutes opérations du champ d’application telles qu’elles ont été définies par l’employeur	

Déroulé pédagogique

Journée 1

- Introduction à l'habilitation électrique
- Pause méridienne
- Partie théorique sur la sécurité

Journée 2

- Mise en pratique commune
- Pause méridienne
- Mise en pratique spécifique

Informations complémentaires

Durée : 14 heures de formation sur 2 jours

Pré-requis :

- Maitrise de la langue française

Public concerné : Techniciens et responsables non-électriciens ayant besoin d'une habilitation B1/B1V dans leurs activités.

Tarif 380,00 € HT (Exonération de TVA - Art.261.4.4° a du CGI) 380€/stagiaire. Le prix ne couvre pas les frais d'hébergement ou de repas.